

Lancement de la formation au métier de Secrétaire Général de Mairie en Mayenne

Un nouveau dispositif de formation à vocation certifiante au métier de Secrétaire Général de Mairie dans les Pays de la Loire.

Le Secrétaire Général de Mairie oeuvre aux côtés des maires en étant capable de gérer toutes les fonctions supports d'une commune (budget, gestion du personnel, moyens généraux) et les missions d'administration publique auprès des concitoyens : état civil, gestion des écoles, instructions des autorisations d'urbanisme ...

En réponse aux enjeux cruciaux du service public local et à la pénurie croissante de secrétaires généraux de mairie, les 5 Centres de gestion des Pays de la Loire organisés en coopération régionale et la délégation Pays de la Loire du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) lancent un parcours de formation à vocation certifiante en partenariat avec l'Association des Maires de France, France Travail et la Région des Pays de la Loire.

Ce dispositif se veut un tremplin pour les demandeurs d'emploi leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier essentiel à la vie publique locale, et répond à un besoin urgent de former de nouveaux professionnels pour accompagner les élus dans la gestion de leur territoire.

Ce parcours de formation a vocation à se décliner dans chacun des 5 départements de la coopération régionale. La Mayenne est le second territoire bénéficiant de cette formation après la Sarthe.

Présentation de la formation

Le cursus, d'une durée totale de 109 jours, se déroulera du 12 novembre 2025 au 28 avril 2026. Les 109 jours se répartissent en :

- o 59 jours de formation théorique.**
- o 50 jours de stages pratiques dans une commune de la Mayenne.**

La formation sera organisée avec trois jours de modules

pluridisciplinaires et deux jours de stage. Les deux premières semaines seront consacrées à la formation théorique, avec un début des stages pratiques le lundi 24 novembre 2025.

Les participants apprendront à :

1. Assister et conseiller les élus.
2. Assurer les services à la population.
3. Gérer les services de la commune.

Un accompagnement structuré pour les stagiaires

Pour cette formation, les stagiaires sont à minima titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou justifient d'une expérience significative en lien avec les compétences requises.

Le stage en collectivité sera une étape clé, permettant aux stagiaires de mettre en pratique leurs acquis. Chaque stagiaire sera accompagné par un tuteur, idéalement assurant le Secrétariat Général d'une mairie, qui les guidera tout au long de leur formation. Un suivi sera assuré par le Centre de Gestion de la Mayenne et un formateur désigné par le CNFPT, garantissant ainsi une intégration réussie. Les collectivités qui accueilleront les stagiaires s'engagent à faciliter leur intégration et à leur fournir les moyens matériels nécessaires.

Une réunion d'information des tuteurs est programmée sur une ½ journée au Centre de gestion de la Mayenne (entre septembre et novembre 2025). Elle permettra de préciser les principales missions attendues du tuteur ainsi que le contenu et déroulé précis de la formation.

Ce dispositif de formation innovant représente une avancée majeure pour le secteur public local et vise à garantir la qualité des services offerts aux citoyens. Les collectivités et les acteurs du secteur sont invités à soutenir cette initiative en accueillant des stagiaires et en participant à la formation des futurs secrétaires généraux de mairie.

Date d'inscription à la formation Secrétaire Général de Mairie du 16 septembre au 7 octobre 2025.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Isabelle CONTREMOULIN

02 49 62 43 90 / 07 86 90 23 18

Marion GEAY

02 53 33 01 45

Vos contacts

Isabelle CONTREMOULIN

Direction Développement Territorial et Relations aux Publics du Centre de Gestion de Loire-Atlantique

02 49 62 43 90

communication@cdg44.fr

Anne-Sophie JUDALET

Chargée de mission communication numérique

02 40 35 84 77